

ACCUEIL DU PUBLIC

Afin de faciliter la découverte des petits fonds rocheux, un sentier sous-marin ouvert en juillet et août a été aménagé au départ de la plage de Peyrefite.

Le sentier sous-marin se visite en nageant en surface muni d'un masque, d'un tuba et de palmes le long d'un parcours balisé.

D'une longueur de 250 m, limité par une ligne d'eau, il est ponctué de 5 stations d'observation représentatives de 5 écosystèmes différents : galets, herbier de Posidonie, blocs, failles et tombants.

Chaque station est balisée par une bouée numérotée et équipée de panneau d'information immergé.

Chaque bouée est munie d'une main courante permettant de vous reposer et de vous maintenir en toute sécurité. Le périmètre du sentier est surveillé par des maîtres nageurs pendant les heures d'ouverture.



Les recommandations d'Astrée

Sur le sentier sous-marin, il faut palmer avec vos yeux. Ne retournez pas les pierres, ne donnez pas à manger aux poissons.

Aussi, afin d'éviter de trop déranger la faune et la flore sous-marines et pour la préserver, nous vous demandons d'être attentifs aux recommandations d'Astrée quant à la fréquentation du sentier.

-  **DRAPEAU VERT - Sentier fluide.**
Visite agréable pour découvrir la faune et la flore : vous pouvez y aller.
-  **DRAPEAU ORANGE - Sentier encombré.**
Visite moins attrayante : pour cause de dérangement, les poissons prennent la fuite. Patientez le temps qu'il y ait moins de visiteurs.
-  **DRAPEAU ROUGE - Sentier surfréquenté.**
Visite déconseillée : les poissons restent cachés ou ont quitté le site. Revenez plus tard.

Hybride CONSEIL - 04 68 86 35 09 - 04/2020 - crédits photos : ©Didier Flaramont ©Gilles Saragoni © Yann Cubecaq

Le Département
des
PYRÉNÉES-ORIENTALES

**CERBÈRE
BANYULS**
Réserve naturelle
marine

Bureau de la réserve marine

5, rue Roger David – 66650 Banyuls-sur-mer 
Tél. : 04 68 88 09 11

Sentier sous marin

(ouvert en juillet et août de 12h00 à 18h00)

Tél. : 04 68 54 91 85

Départ du parcours aquatique : Plage de Peyrefite
Coordonnées GPS : 42°27.644' N – 003°09.288' E



leDépartement66.fr

L'Accent Catalan de la République Française

Le Département
des
PYRÉNÉES-ORIENTALES

**CERBÈRE
BANYULS**
Réserve naturelle
marine



leDépartement66.fr

L'Accent Catalan de la République Française



Édito

La Méditerranée pour tous

Véritable joyau de la Côte Vermeille, paradis des baigneurs et des passionnés de plongée, cet espace naturel protégé est la première et unique Réserve naturelle exclusivement marine de France métropolitaine, créée en 1974. Le Département

des Pyrénées-Orientales fut le premier à décider de gérer une Réserve naturelle.

Reconnue par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) pour sa bonne gestion, elle l'est également par la communauté scientifique qui en a fait son laboratoire d'étude à ciel ouvert. Près de 1 200 espèces animales et environ 500 espèces végétales évoluent en parfaite harmonie.

Cette richesse est le fruit des efforts consentis par le Département des Pyrénées-Orientales qui a su, au fil des années, doter la Réserve marine des moyens nécessaires pour assurer ses nombreuses missions.

La Réserve naturelle marine, loin d'être un espace mis sous cloche, est ouvert et accessible à tous. Elle accueille, protège et transmet sa richesse à tous ses usagers.

Bienvenue au paradis, bienvenue dans les Pyrénées-Orientales, bienvenue à la Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls !

Hermeline MALHERBE
Présidente du Département
des Pyrénées-Orientales



Zone de protection (sauf autorisation)

Zone de protection renforcée

Zone de mouillages organisés

Sentier sous-marin

Bouée de signalisation

- Pêche soumise à autorisation (délivrée entre décembre et janvier par la Réserve Marine)
- Chasse sous-marine et récolte de fruits de mer interdites
- Détener une autorisation délivrée par la Réserve marine
- Pêche professionnelle réglementée avec autorisation
- Ancrage autorisé sauf dans la zone de mouillages organisés

Délimitation et réglementation



La Réserve naturelle présente 2 niveaux de protection :

- **LA ZONE DE PROTECTION RENFORCÉE** dans la partie sud de la Réserve au niveau du Cap Réderis. Dans cette zone de 65 ha matérialisée en mer par 2 balises jaunes lumineuses, tous les prélèvements, immersions ou ancrages sont interdits hormis ceux inhérents au déroulement des études scientifiques agréées par la Réserve.
- **L'ESPACE PROTÉGÉ** sur environ 600 ha où les activités humaines sont réglementées comme la pêche ou la plongée et d'autres interdites comme la chasse sous-marine.

2 ZONES DE MOUILLAGES ORGANISÉES POUR PRÉSERVER LES FONDS MARINS :

Dans un but d'éliminer l'impact destructeur des ancres, 24 bouées d'amarrage ont été disposées autour du Cap l'Abeille, des îlots des Tynes et 5 dans la baie de Peyrefite proche du sentier sous marin.

CES BOUÉES SONT LIBRES D'ACCÈS, MAIS VOICI QUELQUES CONSEILS À RESPECTER :

- ⚓ Agissez avec courtoisie pour prendre et quitter un dispositif d'amarrage (vitesse limitée à 3 noeuds).
- ⚓ Vérifiez que votre amarre est correctement attachée à la bouée.
- ⚓ Evitez de laisser votre embarcation sans une personne à bord capable de la déplacer (si nécessaire).
- ⚓ Ne jetez rien par dessus bord.
- ⚓ Même si l'ensemble des bouées est utilisé, il est interdit de jeter l'ancre dans la zone de mouillages organisés.
- ⚓ Plaisanciers, l'amarrage sur les bouées est interdit de nuit. Les bouées blanches vous sont réservées.

Rôle d'une Réserve Naturelle

Une Réserve Naturelle garantit la protection et la diversité des espèces animales et végétales, mais aussi du milieu naturel dans lequel elles vivent. Cependant, la protection de l'environnement ne signifie pas la fermeture de ce dernier. C'est pourquoi, la présence de l'homme est réglementée en conciliant au mieux la protection et l'utilisation de la zone. L'objectif est de limiter les prélèvements et le dérangement des espèces au sein de la Réserve et de favoriser la restauration du milieu, afin de sauvegarder notre patrimoine naturel. La compréhension et la conscience de tous restent nécessaires.

SITUATION DE LA RÉSERVE NATURELLE

Située en bordure de la côte Vermeille au pied du massif cristallin des Albères (contrefort de la chaîne des Pyrénées), **la Réserve Naturelle se situe entre l'île Grosse à la sortie du port de Banyuls-sur-Mer et le Cap Peyrefite à proximité de Cerbère.**

Elle s'étire sur 6,5 km de rivage et s'étend sur environ 2 km vers le large, soit une superficie totale de 650 ha de mer.

La Côte Vermeille est fortement découpée et présente une succession de caps limitant de petites anses sablo-gravillonnaires entre des falaises atteignant 30 à 100 m de hauteur.

La topographie sous-marine reflète cette morphologie aérienne : c'est ainsi que l'on trouve **des fonds de 60 m à moins de 2 km du rivage** (plateau continental étroit et de forte pente en face de la côte Vermeille) alors qu'on ne les rencontre qu'à 10 km de la côte dans la région d'Argelès-sur-Mer sur fonds sableux (plateau continental large et de faible pente au nord du Racou).

Le ruissellement des eaux sur les pentes des montagnes proches, le courant Liguro-Provençal amenant les alluvions du Rhône, et les vents souvent violents sont à l'origine de la présence dans l'eau de nombreuses particules minérales et organiques. Ces particules contribuent à la richesse faunistique et floristique du milieu.



Le patrimoine naturel

HABITATS

La Réserve Naturelle abrite **les trois principaux habitats méditerranéens ayant pour base le développement de formes vivantes végétales :**

Le trottoir à Lithophyllum

Situé dans la zone de déferlement des vagues, notamment dans les endroits exposés aux vents dominants, il est composé d'**un empilement d'algues calcaires, support d'une multitude d'espèces animales et végétales.**

Les herbiers de Posidonie

Bien qu'en limite de leur aire de répartition, ils **assurent leur rôle de nurserie et de reproduction pour plusieurs espèces.** Ce sont des herbiers peu profonds car la faible pénétration de la lumière tend à faire remonter leur limite inférieure vers l'isobathe des 15 m.

Le coralligène

Construit par l'accumulation d'algues calcaires, cet habitat est très bien développé en prolongement des caps. Formant de multiples fissures et cavités, il abrite de très nombreuses espèces de forme et de couleur très variées.

Ces habitats façonnent un paysage sous-marin très diversifié au sein d'unités écologiques plus homogènes constituées soit d'éboulis et de blocs rocheux issus de l'érosion des falaises, soit de roches massives, **lieux de vie de la plupart des espèces communes de poissons.**

Cette continuité de substrats durs est interrompue au niveau des baies et des criques, où les fonds sont constitués de bancs de sables plus ou moins grossiers. Ces substrats meubles sont dominants au-delà de l'isobathe des 30 m où ils se caractérisent par un taux d'envasement assez important.



Tous ces habitats ont été classés **habitats d'intérêt communautaire** dans le cadre d'une directive européenne relative à la constitution du réseau des sites Natura 2000.



Faune & Flore

Plus de 1200 espèces animales et environ 500 espèces végétales ont été décrites dans la Réserve Naturelle.

• Parmi la faune, les groupes les mieux représentés sont les mollusques (*gastéropodes*, *bivalves*), les spongiaires, les vers polychètes et les poissons.

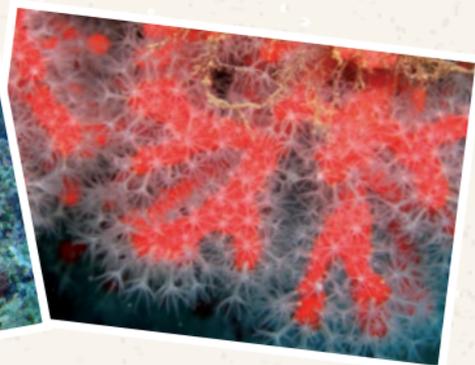


• Parmi la flore, les algues sont les plus abondantes mais signalons la présence de deux plantes marines endémiques de la Méditerranée: la posidonie et la cymodocée.

Parmi ces espèces, 49 présentent un statut de protection au titre d'un texte réglementaire de portée nationale, européenne ou internationale, dont : la posidonie, le corail rouge, la grande nacre et la datte de mer (*bivalves*), la grande cigale (*crustacé*), la raie blanche, le grand dauphin.

D'autres espèces, toutes aussi remarquables et dont les populations ont été largement décimées, **repeuplent désormais les fonds de la Réserve** : mérus, corbs, dentis, sars tambour, mostelles, homards, langoustes.

En pleine eau, les passages de grands prédateurs sont fréquents tels que bonites, sérioles, barracuda, liches



5 missions au quotidien

SURVEILLANCE DU SITE

Il s'agit, avant tout, de faire de la prévention et de la sensibilisation en effectuant des patrouilles en mer et à terre par le sentier du littoral. Plus de 1 300 heures de surveillance sont effectuées par les agents commissionnés et assermentés de la Réserve. Ils peuvent être secondés par la Gendarmerie Nationale et maritime, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, les Affaires Maritimes et les Douanes. Les polices municipales de Cerbère et Banyuls veillent également au respect de la réglementation.

OBSERVATIONS ET SUIVIS SCIENTIFIQUES

De nombreuses études scientifiques sont réalisées au sein de la Réserve. Elles permettent d'améliorer les connaissances sur le milieu marin et ainsi prendre toutes les mesures pour le maintenir dans un parfait état de conservation. Des suivis sur les herbiers de posidonies, le coralligène, les milieux rocheux, le peuplement de poissons ou encore des veilles écologiques sont régulièrement organisés dans la Réserve.



GESTION DE L'ACTIVITÉ ANTHROPIQUE

Tout est mis en œuvre pour que la Réserve reste un site ouvert à tous, et dans lequel les différentes activités cohabitent dans le respect de l'environnement. Suivis sur la pêche professionnelle et de loisir, partenariats avec les structures de plongée... des aménagements des sites de plongée avec l'implantation de mouillages pour limiter les dégradations induites par les ancres sur les fonds marins sont également effectués.

ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

Plus de 1 500 enfants issus du primaire et du secondaire participent à des ateliers pédagogiques axés sur le rôle d'une Réserve Naturelle, la connaissance des écosystèmes marins, la découverte du bord de mer, les gestes écocitoyens, la pollution du milieu marin. La proximité de l'aquarium du laboratoire Arago est un support important à ces ateliers.

Des conférences à destination du grand public sont également proposées tout au long de l'année.

